

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU ROSAIRE AUX JACOBINS DE TOULOUSE : UNE ŒUVRE DE PIERRE LEVESVILLE

par Georges COSTA *

Quelque soit le chemin qu'on ait pris pour s'y rendre, c'est d'abord par son chevet qu'on découvre l'église des Jacobins de Toulouse, prestigieuse création de l'art gothique méridional (1). À première vue, le bel édifice de briques se dresse avec une telle homogénéité qu'il semble avoir été bâti d'un même élan, dans la continuité du projet initial, mises à part les chapelles du chevet reconstruites par la suite. On l'a cru longtemps. Il a fallu les recherches et les fouilles faites à l'occasion de la restauration de l'édifice, il y a un demi-siècle, pour que soient précisées les phases successives de sa construction (2).

La dernière adjonction apportée à l'œuvre fut la chapelle d'axe, dite de Notre-Dame du Rosaire. Elle se signale par son plan carré et par son dôme (fig. 1). Suivant l'historien du couvent, le dominicain Jean-Jacques Percin (3), la chapelle daterait de 1609, seul indice connu jusqu'ici, nous laissant ignorer les circonstances qui ont entraîné sa reconstruction. C'est pourquoi il n'est pas inutile de tenter d'en retracer l'histoire.

La dévotion au culte marial et les agrandissements successifs de la chapelle

Selon un récit légendaire longtemps diffusé jadis, la dévotion au Rosaire (4) remonterait au fondateur même de l'Ordre des dominicains. Les vieux livres de piété contaient comment saint Dominique, venu à Toulouse combattre l'hérésie cathare qui ravageait alors le Languedoc, s'était retiré au plus profond d'une forêt pour y prier. Tandis qu'il réclamait le secours de la Mère de Dieu il vit soudain apparaître la Vierge, accompagnée de trois principales Dames & de cent cinquante autres Demoiselles du Paradis, qui n'étaient autres que les figures symboliques des trois sortes de Mystères & des cent cinquante Ave Maria dont le Rosaire est composé. La Vierge lui aurait alors recommandé de propager la prière du chapelet qu'elle lui remit pour triompher de l'hérésie. Fortifié par cette vision mystique, saint Dominique s'en revint à Toulouse, où les habitants, miraculeusement avertis, s'étaient rassemblés dans la principale église de la ville pour l'entendre prêcher « *les Merveilles du Rosaire* », dont la pieuse pratique était le gage du salut

* Communication présentée le 4 mai 2004, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2003-2004 » p. 261.

1. Cf. *Les Jacobins 1385-1985. Sixième centenaire de la dédicace de l'église des Jacobins. Toulouse, septembre-octobre 1985*. Catalogue de l'exposition, avec une bibliographie à laquelle nous renvoyons. Cf. aussi Marcel DURLIAT, « L'architecture dominicaine au XIII^e siècle » dans *VII^e centenaire de saint Thomas d'Aquin*, 1974, p. 49-54.

2. Sur les recherches archéologiques cf. Maurice PRIN, *La première église des Frères Prêcheurs de Toulouse, d'après les fouilles*, dans *les Annales du Midi*, t. 67, 1955, p. 5-18 ; *id.*, *L'église des Jacobins de Toulouse : les étapes de la construction*, dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 9, 1974, p. 185-208 ; *id.*, *Les Jacobins*, dans *Congrès archéologique de France. Toulousain et Comminges, 1996*, (2000), p. 177-187. Sur les travaux de restauration, Sylvain STYM-POPPER, *L'ancien couvent des Jacobins à Toulouse*, dans *les Monuments historiques de la France*, 1968, n° 2, p. 13-54.

3. J.-J. PERCIN, *Monumenta conventus Tolosani ordinis praedicatorum primi...*, Toulouse, 1696.

4. Les citations suivantes sont empruntées au livre du P. Jean Vincent Bernard, *Le Triple Rosaire augmenté* publié par Bosc à Toulouse, en 1676.



FIG. 1. ÉGLISE DES JACOBINS. Vue extérieure de la chapelle Notre-Dame du Rosaire (état actuel, 2003).



FIG. 2. GRAVURE DE MICHEL BEAUJEAN: « La conversion des Toulouz(a)ins par Nostre Dame du Rosaire et la prédication de St. Dominique, (en) l'an 1212 ». Michel Beaujean a représenté dans l'assistance « les Capitouls de l'an 1715 ».

éternel. C'est ainsi qu'il les aurait convaincus de revenir à la vraie foi. Ce récit alimenta longtemps la ferveur populaire, comme le montre une gravure de Michel Beaujean représentant la *Conversion des Toulousains par Nostre Dame du Rosaire et la prédication de S. Dominique... en... l'an 1214* (5) (fig. 2).

Telle était la légende. Depuis, la critique historique a pu établir qu'en réalité la pratique du Rosaire n'était apparue que deux siècles plus tard, et qu'elle avait sa source dans un ouvrage intitulé *De utilitate psalterii Mariae*, écrit vers 1470 par un religieux dominicain breton, Alain de la Roche, qui en attribua l'origine à la vision de saint Dominique. Comme cent cinquante psaumes sont contenus dans le psautier, il préconisa la récitation du même nombre d'*Ave Maria*, groupés par dizaines et séparés par un *Pater*, en recommandant de les accompagner par une méditation sur les épisodes de la Vie du Christ et de la Vierge, répartis en mystères joyeux, douloureux et glorieux. Pour favoriser le développement de cette pratique pieuse, Alain de la Roche fonda en 1470, à Douai, la première *confrérie du psautier de la bienheureuse Vierge Marie* qui, suivie bientôt d'une seconde à Cologne en 1475, fut approuvée par le pape Sixte IV en 1478 (6).

5. Bernard MONTAGNES, O. P., « Un diplôme de la Confrérie du Rosaire au Musée Paul-Dupuy de Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVI, 1996, p. 213 ; *id.*, « L'œuvre gravé de Michel Beaujean pour la confrérie du Rosaire de Toulouse (1676) », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVII, 1997, p. 123 ; R. MESURET, *L'estampe toulousaine. Les graveurs en taille douce de 1600 à 1800*, Toulouse, Musée Paul-Dupuy, 1951, p. 39-52, rappelle que la légende « voulait que ce fut dans la forêt de Bouconne que la Vierge ait remis le Rosaire à Dominique de Guzman ».

6. Louis RÉAU, *Iconographie de l'Art chrétien*, Paris, 1957, t. II, p. 120-122 et t. III, p. 391-398.

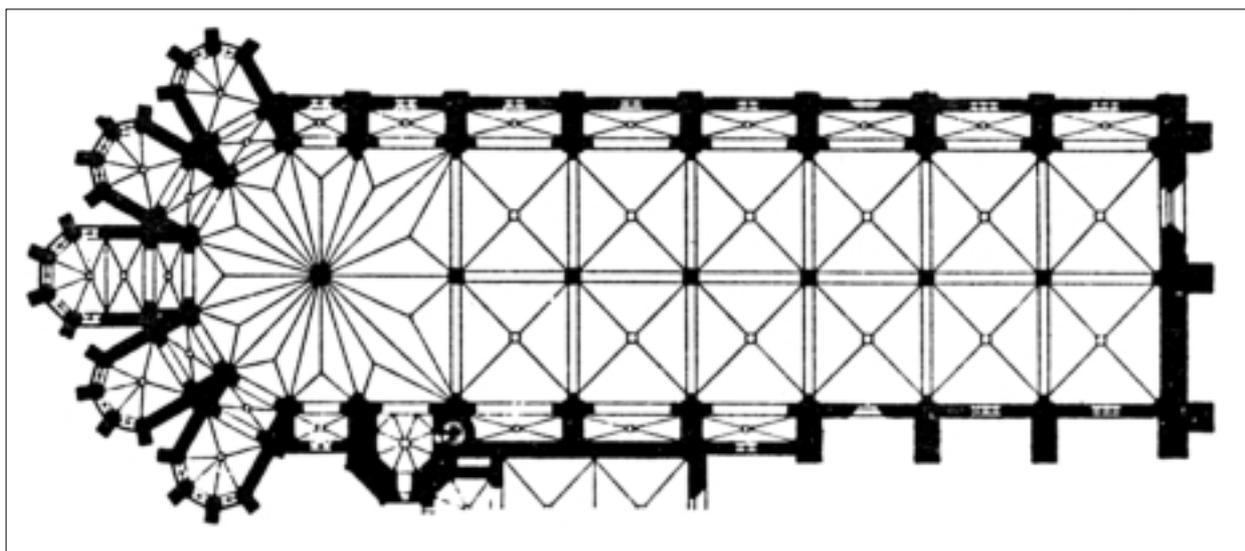


FIG. 3. PLAN DE L'ÉGLISE DES JACOBINS avec restitution des chapelles du chevet après leur agrandissement au XVI^e siècle. N. Pevsner.

Au couvent des Dominicains de Toulouse, la fondation de la confrérie de Notre-Dame du Chapelet ou du Rosaire remontait à l'année 1492. Plus que partout ailleurs, la dévotion nouvelle se devait de briller ici d'un éclat particulier, en souvenir de l'apostolat de saint Dominique dans la ville où, parmi les traces signalées de son passage, la croyance populaire vénérât dans la cathédrale, la chaire où il aurait prêché, et dans la proche forêt de Bouconne, le lieu même de sa vision. Les progrès d'une dévotion si vivace allaient susciter, à deux reprises, des travaux nouveaux dans la chapelle de la confrérie.

Il faut rappeler tout d'abord qu'à l'achèvement du chevet de l'église des Jacobins (7), la chapelle d'axe, sous sa forme première, était de plan rectangulaire, inscrite comme ses voisines entre les contreforts qui la cantonnaient, selon le modèle adopté communément dans les églises gothiques du Midi. Ainsi que la tradition s'en était établie ailleurs, la chapelle axiale avait été consacrée à la Vierge (8). Elle était aussi le lieu de sépulture de la famille de Palays, comme l'attestent, au-dessus de l'arc d'entrée, les blasons peints de part et d'autre de la grande fenêtre d'axe de la double nef. Le culte marial demeura établi dans cette chapelle, même si par la suite le vocable désignant la Vierge varia au cours des temps, suivant les formes de la dévotion. Ainsi des documents de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle montrent qu'elle était vénérée à cette époque sous le nom de Notre-Dame de Grâce (9).

Le premier agrandissement de la chapelle

Dès le début du second quart du XVI^e siècle (10), avec les concours financiers apportés par des familles riches souhaitant y élire leur sépulture, les Frères Prêcheurs décidèrent d'agrandir les chapelles du chevet en prolongeant

7. La référence de base est le texte de Bernard GUY : *du temps de Raymond Hunaud (1285-1294) fut terminé le chevet de l'église avec ses belles colonnes en pierre de moulin et le vénérable abbé de Moissac, Dom Bertrand de Montaigut, célébra la messe pour la première fois à l'autel de la bienheureuse Vierge Marie en la fête de la Purification 1292*. M. PRIN, art. cit., p. 185, note que la famille de Palays participa sans doute au financement des travaux. On sait que le sarcophage du sire de Palays fut transporté à la Révolution au Musée des Augustins.

8. C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, t. I, 1902, p. 488 ; R. DE LASTEYRIE, *Architecture gothique*, 1926, p. 209-210.

9. M. PRIN, « *Quelques réflexions sur Notre-Dame de Grâce* », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI, 2001, p. 244 -248, signale que la chapelle d'axe était désignée sous ce vocable dans des documents de 1487, 1488, 1497 et 1512.

10. R. CORRAZE, « La chapelle de Pierre de Suberne aux Jacobins », dans *Revue historique de Toulouse*, t. 28, 1941 p. 46 et sq. ; *id.*, « L'art à Toulouse au XVI^e siècle. Baux à besogne », *ibid.*, t. 31, 1944, p. 73 ; M. PRIN et B. TOLLON, « Les chapelles funéraires du XVI^e siècle aux Jacobins... », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI, 2001, p. 234.

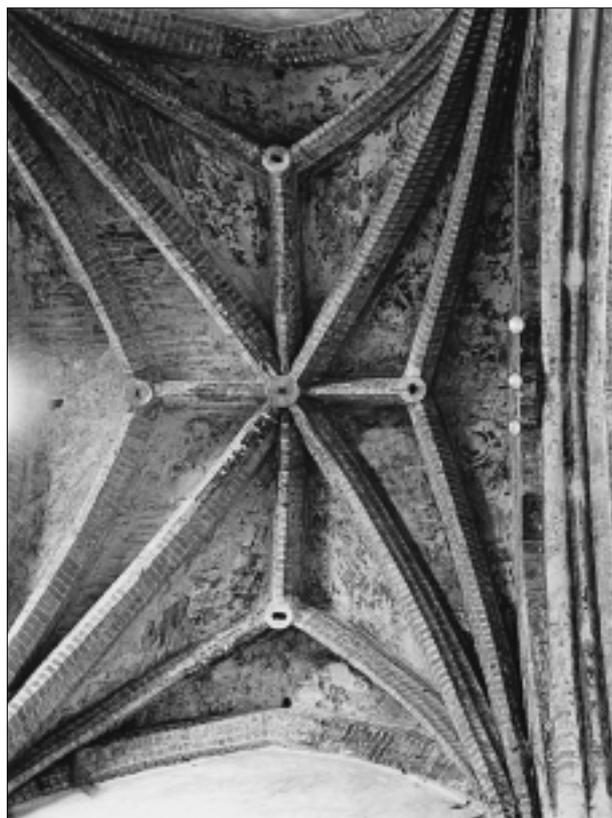


FIG. 4. ÉGLISE DES JACOBINS. Chapelle du Rosaire, la voûte de la travée droite construite par Michel Colin en 1527.

chacune par une absidiole à pans coupés, au-delà de la travée droite incluse entre les contreforts. Ainsi pour l'une d'elles, on avait prescrit à l'entrepreneur de faire *entre la capilla antiqua que demora et lodit acreissement novel, ung arc doubleau de talha honesta...* à partir duquel on augmentait la profondeur la chapelle de *tres canas de longor dins obra* (5,38 m). Le projet visait à développer autour du chevet un ensemble de cinq chapelles rayonnantes suivant un plan harmonieux (11) (fig. 3).

Grâce aux documents découverts jadis par l'abbé Raymond Corraze, on connaît pour plusieurs de ces chapelles le nom du donataire, celui du constructeur et la date des travaux. Ainsi le marchand Pierre de Suberne passa contrat le 18 juin 1527 avec le maître maçon Michel Colin pour agrandir, sur le côté sud, l'ancienne chapelle de sainte Madeleine, dont l'absidiole n'existe plus. Par chance, la chapelle voisine, désignée comme *la capella de Sant Jhérom novelament fayta*, a conservé son absidiole.

Pareillement, sur le côté nord, la chapelle de saint Pierre de Vérone avait été *dernierement per lodit Coli crescuda*, mais son absidiole est aujourd'hui en ruines. En revanche, la chapelle suivante, dédiée à saint Dominique, agrandie par le maçon Laurent Clary, est demeurée intacte. Si bien qu'actuellement seules subsistent sous cette forme les deux chapelles encadrant la chapelle d'axe dédiée à la Vierge, qui constitua bien entendu l'aboutissement de cette campagne de travaux.

C'est ce qu'atteste le bail à besogne passé le 4 septembre 1527 avec le même maçon Michel Colin, qui fut chargé de la reconstruire sous son nouveau vocable : *videlicet ad faciendum unam capellam in ecclesia Predicatorum Thle nominatam B. M. del Chapellet*. Les travaux furent exécutés aux frais du riche marchand de pastel Pierre de Roquette, seigneur d'Auzielle et de Magrin. Ils coûtèrent la somme de quatre cents livres et furent reçus le 4 décembre 1528 (12). Malheureusement le texte du contrat ne donne pas d'autre indication sur l'adjonction nouvelle, dont il est sûr cependant qu'elle fut élevée avec un soin particulier, comme le montre la voûte de la travée droite, à liernes et tiercerons, demeurée en place entre les contreforts (fig. 4).

La seconde reconstruction de la chapelle

Moins d'un siècle s'était écoulé depuis l'agrandissement de la chapelle Notre-Dame du Chapelet, qu'il était de nouveau question, dans les premières années du XVII^e siècle, de la reconstruire. Comment expliquer les motifs d'une telle résolution ?

Il faut croire qu'en dépit des critiques suscitées par les Protestants contre le culte marial, la pratique du Rosaire demeurait bien implantée à Toulouse où elle était considérée comme un moyen efficace pour lutter contre l'hérésie. L'échec de la tentative des Huguenots de s'emparer de la ville, en mai 1562, eut pour effet de raviver les

11. Cf. le plan restitué de l'église avec les cinq chapelles du chevet agrandies au XVI^e siècle, dans R. de LASTEYRIE, *L'architecture gothique*, 1926, t. 1, p. 224 ; N. PEVSNER, *Génie de l'architecture européenne*, 1965, p. 135. (cf. fig. 3).

12. R. CORRAZE, art. cit., t. 31, 1944, p. 73-74. À titre de comparaison, les travaux de la chapelle du Rosaire coûtèrent deux fois plus que ceux de la chapelle de Saint-Raymond de Pénafort, œuvre du même Michel Colin.

manifestations de piété, d'autant plus que le couvent des Jacobins avait été alors dévasté. Quelques années plus tard, le retentissement de la victoire de Lépante sur les Turcs (1571), attribuée à l'intervention miraculeuse de la Vierge Marie, donna l'occasion au pape Grégoire XIII d'instituer en 1573 la fête liturgique du Rosaire. Cette nouvelle marque de reconnaissance allait susciter un regain de ferveur, qui trouva, dans le couvent toulousain, des raisons particulièrement favorables à son développement.

La réforme du couvent et la nouvelle pratique de la dévotion au Rosaire

En effet, durant la seconde moitié du XVI^e siècle, les troubles religieux avaient généralement entraîné dans les monastères un relâchement de la discipline, dont on ne peut assurer que le couvent des Dominicains de Toulouse ait pu se tenir totalement préservé. Pourtant il eut sa part dans l'œuvre de redressement de la vie conventuelle qu'allait instaurer un religieux de grand caractère, le Père Sébastien Michaelis (13). Ce provençal, qui prit l'habit dominicain à Marseille, fit ses études au couvent de Toulouse, où il fut ordonné prêtre, avant d'y revenir enseigner les Saintes Écritures et la philosophie. Élu en 1589 provincial de la province d'Occitanie, il releva de ses ruines le couvent de Clermont-l'Hérault, où il rétablit la stricte observance de la règle. Devenu prieur du couvent de Toulouse en 1599, il tenta, malgré une vive opposition, d'y faire appliquer ses idées réformatrices, dont le succès n'intervint cependant que plusieurs années après. Avec l'appui du roi Henri IV – qui le nomma en 1606 prieur du couvent royal de Saint-Maximin –, il obtint enfin en 1608, grâce au soutien du Maître Général Augustin Galamini, que les couvents des Frères Prêcheurs de Toulouse, Albi, Béziers, Clermont-l'Hérault, Saint-Maximin, Castres et Montauban, qui avaient adhéré à sa réforme, fussent constitués en une *Congrégation occitane réformée*, dont il fut nommé le premier Vicaire général. Après le chapitre général tenu en 1611 à Paris, le Père Michaelis put fonder en 1613, au faubourg Saint-Honoré, le couvent réformé de l'Annonciation, où il mourut en 1618.

C'est donc dans un climat d'observance rétablie qu'au couvent de Toulouse, sous le priorat de l'un de ses plus proches successeurs, le Père Laugier, on se préoccupa de reconstruire la chapelle du Rosaire. On en connaît les raisons. En effet, le redressement spirituel avait ici, par l'exemple et par la prédication, favorisé une nouvelle forme de la dévotion mariale. En plus des pratiques habituelles de piété, qui comprenaient le *Grand Rosaire*, le *Perpétuel* et le *Quotidien*, s'était instaurée depuis peu, dans le couvent toulousain, une autre manière de dire le Rosaire de la Vierge, en compagnie et par chœurs, qui privilégiait, comme à Rome, les exercices collectifs de la récitation du chapelet. Nous l'apprenons par un dominicain, le Père Réginald Cavanac, qui avait écrit, en 1613, un livre sur *les Merveilles du Sacré Rosaire* (14), où il signalait l'existence de la prière collective des quinze samedis en précisant que les confrères de Toulouse et d'Albi *depuis trois ans la pratiquent fort dévotement dans une de vos chapelles au cloître où ils s'assemblent tous les samedis après vêpres... s'estans mis partis et rangés en deux chœurs avec le Père qui a la charge de la confrérie...* (15). Ce texte précise donc qu'au début, dans ces deux couvents appartenant à la récente *Congrégation occitane réformée*, ces exercices n'avaient pas lieu dans la chapelle de la Confrérie, faute sans doute de commodité. Bientôt, ils connurent un tel succès qu'on fit figurer désormais, dans les manuels de piété, les quinze samedis, pour imiter les Confrères de Tolose, qui les ont si bien mis en vogue dans cette ville, qu'on a compté les treize et quatorze cens communicants en... un seul samedi (16).

La récitation collective du rosaire avait, en effet, transformé sa pratique en une sorte d'office religieux dont les séquences étaient animées par le directeur de la confrérie, qui après avoir fait exposer le saint sacrement, montait en

13. J.-J. PERCIN, *op. cit.*, A. TOURON, *Histoire des hommes illustres de l'Ordre de Saint Dominique*, t. V, 1749, p. 19 ; B. MONTAGNES, O. P., « Michaelis, Sébastien (1543-1618) », dans *Dictionnaire de Spiritualité*, t. X, col. 1165-1171 ; *id.*, « Aux Jacobins de Toulouse, l'expérience vécue d'une architecture », dans *M.S.A.M.F.*, t. LI, 1991, p. 217, qui écrit : « avec cette réforme Toulouse est devenue une seconde fois – pour la France tout au moins – le berceau de l'Ordre dominicain » ; H.-M. GASNIER, O. P., *Les Dominicains de Saint-Honoré*, 1950, p. 13 et *sq.*

14. *Les merveilles du Sacré Rosaire de la Sainte Vierge, contenant la manière de le bien dire, les Règles de la Confrérie, les indulgences données par les Papes, et plusieurs beaux miracles faits en faveur d'iceluy, dressé par F. R. Cavanac*. Ce livre édité à Morlaix, en 1628, avait été rédigé avant le 30 mars 1613, date à laquelle il reçut l'imprimatur à Toulouse, comme l'a noté le Père B. MONTAGNES, art. cit., *M.S.A.M.F.*, t. LVI, 1996, p. 213, note 4.

15. En effet, ces nouvelles formes de la dévotion étaient déjà pratiquées à Rome, comme l'indique le Père A. DUVAL, dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, t. XIII, 1988, col. 937 et *sq.* : « ... les statuts et usages de la confrérie de Ste Marie de la Minerve demeure le modèle à suivre, répète encore le chapitre de 1592. Il était dans la logique du lourd développement institutionnel de cette association d'en venir à organiser une récitation collective du rosaire, à la manière d'une célébration liturgique. La base d'une telle récitation est la division en deux parties de chacune des formules de prière à prononcer, permettant de procéder par alternance, soit entre officiant et participants, soit entre deux chœurs, comme pour le chant des psaumes... » (col. 964).

16. Ce renseignement est extrait de l'ouvrage du Père J. Vincent BERNARD, *Le triple Rosaire augmenté, scavoir le grand Rosaire, le Perpétuel et le Quotidien, suivi des quinze samedis...*, Bernard BOSC, Toulouse 1676, p. 36.



Fig. 5. ÉGLISE DES JACOBINS. Vue du chevet de l'église, côté sud. Cliché Arch. Phot. 1974.

chaire pour donner au peuple une dévote et zélée prédication sur la dévotion du Rosaire. Ensuite, il bénissait les rosaires et les cierges pour la procession qui commençait aussitôt en chantant les *Litanies de la Sainte Vierge* et à la fin le *Te Deum laudamus* en action de grâces. Enfin il donnait la *bénédiction du Saint Sacrement*... suivie du *Chapelet* dit publiquement à haute voix, chœur par chœur, en lisant les *Mystères du Rosaire* à chaque dizaine, commençant les mystères joyeux, puis un autre jour les douloureux et ensuite les glorieux... (17).

C'est donc pour faciliter le déroulement de ces exercices collectifs suivis par de nombreux fidèles, que les régents de la confrérie eurent l'idée d'améliorer l'accès à la chapelle du Rosaire en la faisant communiquer avec les deux chapelles voisines, pour permettre aux confrères de se rendre en procession vers l'autel de la Vierge, de se répartir en deux chœurs de répondants, puis de s'en revenir par les passages latéraux.

Or, il se trouva que la reconstruction de la chapelle allait coïncider avec la réalisation d'un autre projet concernant l'aménagement, à ses abords, de l'entrée du couvent qui était jusque là située au nord, vers les cordeliers (18). Sous le priorat du même Père Laugier, on décida de transférer l'entrée au midi, près du chevet de l'église. De ce fait, la chapelle du Rosaire se trouvait placée au premier plan du nouvel accès au couvent, et l'on jugea bon d'en profiter pour marquer par un signe distinctif le lieu privilégié de la dévotion au Rosaire, dont les dominicains avaient l'exclusivité (19).

Il sembla alors que rien ne pouvait mieux affirmer la prééminence de cette dévotion que de couvrir par un dôme la chapelle où elle était célébrée. Le dôme, emprunté comme on sait à la Renaissance italienne (20), était apparu en France dès le XVI^e siècle. Au début du siècle suivant, la mode en était largement diffusée dans l'architecture religieuse et civile, comme l'attestent les gravures d'édifices disparus et le montrent encore les exemples conservés à Paris et en province (21).

Toulouse, en effet, ne se tint pas à l'écart du mouvement. L'apparition d'un dôme sur une église toulousaine est due à l'initiative des chartreux, qui en 1609 avaient entrepris de construire, sur la croisée du transept de leur église, une coupole sur pendentifs en maçonnerie de brique et de pierre. Mais l'ouvrage s'effondra au cours des travaux, de sorte que, l'année suivante, les chartreux durent se contenter d'élever, à la place, un dôme à quatre pans, en charpente, comme on le voit encore (22). Il semble que les régents de la confrérie du Rosaire furent animés par la même ambition d'élever un dôme, en prenant soin toutefois de ne pas connaître pareille mésaventure. En tous cas, c'est dans un climat d'émulation dévote qu'ils délibérèrent de reconstruire leur chapelle.

Si cette décision fut prise dès 1609, comme le rapporte l'annaliste du couvent, le Père Percin, – que nous avons tout lieu de croire, car il disposait, pour écrire sa chronique, de documents aujourd'hui disparus –, il est certain cependant que le projet ne fut mis à exécution que six ans plus tard.

17. *Le Triple Rosaire*, op. cit., p. 25, décrit le rôle du directeur : *le Révérend Père doit, Primo recevoir en la Confrérie ceux qui s'y voudront enroller, écrire leur nom dans un livre... sans qu'ils soient obligés de rien donner. Secundo il fera le choix de quinze principaux confrères pour les établir les Quinze protecteurs. Tertio, il fera des autres Officiers, scavoir des Prieurs, Procureurs, Sacristains, Prioresses, lesquelles iront les premières en teste des femmes un flambeau à la main, aussi bien que les prieurs à la teste des hommes, lorsqu'ils iront en procession les festes de la Ste Vierge et premiers dimanches de chaque mois...*

18. [E. ROSCHACH et LEBLANC DU VERNET], *Notice sur le couvent des Jacobins*, 1865, p. 62.

19. Les livres de piété du XVII^e siècle aussi bien que l'ouvrage de J.-J. Percin ne manquent pas de citer les bulles pontificales leur confirmant l'exclusivité du culte du Rosaire.

20. Cf. B. JESTAZ, *La Renaissance de l'architecture de Brunelleschi à Palladio*, 1995.

21. Sur la diffusion du dôme en France, cf. L. HAUTECEUR, *Histoire de l'architecture classique en France*, t. I, II, III, 1966-1967 ; J.-M. Pérouse de Montclos, *Histoire de l'architecture française de la Renaissance à la Révolution*, 1989.

22. J. CONTRASTY, « La chartreuse de Toulouse », extrait de *la Revue historique de Toulouse*, 1933, p. 16-19.

Le choix de l'architecte et la réalisation de l'ouvrage

En effet, c'est seulement en 1615 que les régents de la confrérie du Rosaire confièrent les travaux à un maître d'œuvre confirmé, Pierre Levesville, dont ils connaissaient les références (23). Après son apprentissage sur le chantier de Sainte-Croix d'Orléans, sa ville natale, l'architecte avait parachevé sa formation à Rome. De retour en France, il s'était fixé quelques années à Mende. Venu à Toulouse pour terminer la construction du chœur gothique de la cathédrale Saint-Étienne, qui avait été ravagé dans la nuit du 9 décembre 1609 par un terrible incendie, Pierre Levesville s'acquitta parfaitement de cette tâche entre 1610 et 1613. Il y gagna une si grande réputation qu'il décida de s'établir définitivement à Toulouse, où il fut rapidement sollicité de toutes parts pour entreprendre de nouveaux ouvrages. C'est ainsi qu'en décembre 1614, il avait été appelé pour vérifier les travaux exécutés à la cathédrale de Nîmes, et dresser de nouveaux plans en vue de sa reconstruction (24).

C'est donc peu après son retour à Toulouse, que le 25 janvier 1615 les régents de la confrérie: M^e Paul de Frézal, conseiller du roi et président aux enquêtes du Parlement, François d'Ouvrier, conseiller du roi et maître des ports et passages en Languedoc, Jean de Garra, bourgeois, Jean Roberet, procureur à la cour, Pierre Dazéma, procureur au siège présidial et Jean Darbou, marchand, chargèrent Pierre Levesville, de *desmolir et réédifier la chapelle de Nre Dame du Rosaire*, et de la rendre parfaite... par tout le mois de juin prochain. L'architecte s'engageait à diriger lui-même les travaux et à fournir tous les matériaux, moyennant la somme de dix-huit cents livres. Malheureusement les articles du devis ne furent pas joints à l'acte.

Il est cependant possible de suppléer à leur perte, grâce au bail à besogne passé le 14 février 1615 par l'architecte avec deux compagnons maçons de la ville, Michel Libéros et Guilhem Tajan, pour entreprendre l'ouvrage dont il dicta les articles (25).

Les dispositions essentielles de ce contrat stipulaient qu'après avoir démoli les murs de l'absidiole alors en place, les maçons, devaient *replanter la chapelle en carré* et en élever les murs, éclairés sur les côtés par deux fenêtres aussi grandes que les précédentes, avec *quelque petite mollure ou pylastre à l'antour*. Il était aussi prévu, pour établir l'accès aux deux chapelles voisines, de percer deux portes, de largeur d'une

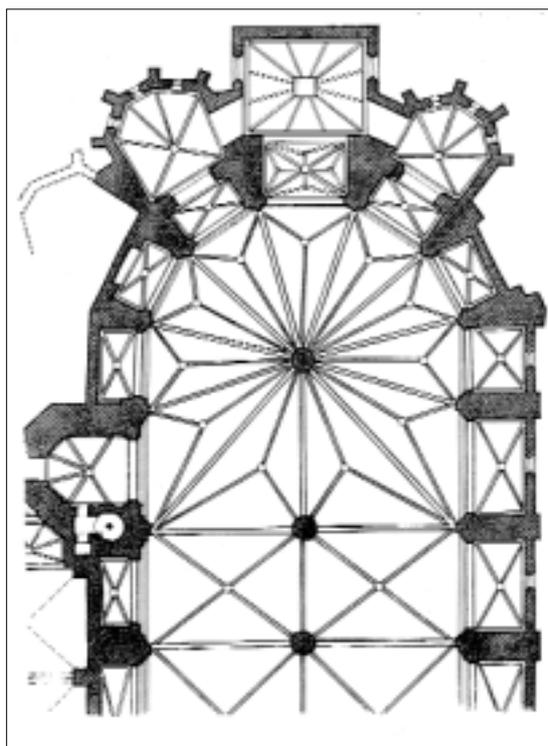


FIG. 6. PLAN DU CHEVET DE L'ÉGLISE DES JACOBINS.

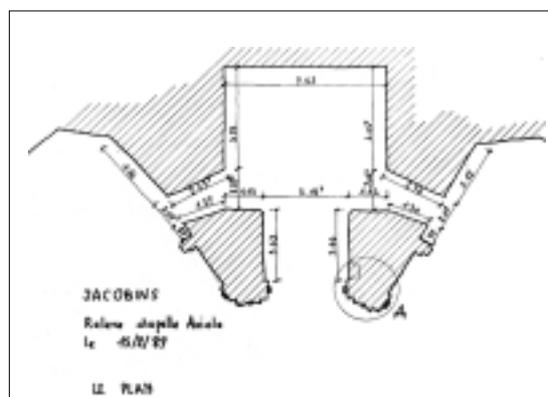


FIG. 7. ÉGLISE DES JACOBINS. Relevé de la chapelle du Rosaire. B. Calley, 1988.

23. G. COSTA, « Pierre Levesville, l'œuvre d'un architecte orléanais dans le Midi de la France pendant le premier tiers du XVII^e siècle », dans *96^e Congrès National des Sociétés Savantes. Toulouse, 1971*, t. II, p. 313-377.

24. Cf. *Pierre Levesville et la reconstruction de la cathédrale de Nîmes*, dans *M.S.A.M.F.*, t. LVII, 1997, p. 103.

25. A.D. Haute-Garonne, 3E. 3332, f^o 184 v^o. Le compagnon maçon Guilhem Tajan n'est pas autrement connu, mais Michel Libéros, devenu maître, fut engagé de nouveau en 1620 par Levesville pour travailler à la construction de l'Arsenal de l'Hôtel de Ville. Il fut inhumé à la Dalbade le 23 novembre 1627 (A.M. Toulouse, GG. 34).



FIG. 8. ÉGLISE DES JACOBINS. Passage de communication avec l'une des chapelles mitoyennes.

canne chacune avec un pylastre à chaque pied droit, avec la boutte par dessus accompagnée de mollures et architrave, frise et corniches, ainsin que l'art de masson le requiert. Pour raccorder la nouvelle construction à l'ancienne travée, qui était conservée, il fallait lancer *une arcade* entre les contreforts, surmontée d'une corniche complétant celle des trois autres côtés.

Après quoi, les maçons devaient commencer à *ferre le glassis du d'homme* en élevant depuis la corniche jusqu'au « trou » de la lanterne *doutze branches d'ogibes, et au dessus d'icelles ogibes, y fault faire la boutte dud d'homme de l'espesseur de demy tuille, qui sera de tuille sans tailher. Et au dessus de lad boutte sera posé(e) une autre couverture, de l'espesseur de demy tuille, qui sera de tuille taillée suivant la mesure qu'il leur en sera baillé(e).*

Enfin, il était recommandé aux maçons de *junter* les briques laissées apparentes à l'extérieur, et de les enduire à *chaux et sable* à l'intérieur, avant de *carreller* le sol de la chapelle. Pour leur salaire, les deux compagnons recevraient la somme de deux cent trente livres, étant entendu que tous les matériaux leur seraient fournis, et que *ledit Levesville leur trassera(it) toute l'ordonnance d'architecture.*

L'achèvement de l'ouvrage était fixé à la fête de Pâques suivante, mais le délai fut largement dépassé, et les travaux ne furent entièrement payés à l'architecte que le 2 avril 1617.

Si l'on compare les articles du contrat avec l'ouvrage réalisé, on peut observer d'abord que l'architecte prit soin de se conformer à la hauteur des murs des autres chapelles du chevet, sans se priver pour autant de mettre en valeur

la position dominante du dôme (fig. 5), élément majeur du projet architectural, dont il faut à présent préciser la genèse et rappeler les références.

Déjà, au départ, le choix du dôme impliquait que la chapelle serait reconstruite sur plan centré et dans le style de son temps. En partant de ces données, Pierre Levesville décida de *replanter la chapelle en carré* (fig. 6), compte tenu de l'obligation de la faire communiquer avec les chapelles voisines. En fait, son plan irrégulier, légèrement plus large que profond (fig. 7) (26), fut tracé de manière à réaliser au mieux le percement des deux passages latéraux voûtés en berceau, (fig. 8) dont les entrées reçurent le décor mentionné dans les articles du contrat (fig. 9) (27).

L'architecte choisit de couvrir la chapelle par une voûte en arc de cloître, qui avait d'abord l'avantage de s'adapter naturellement à ce plan sans qu'il fût besoin d'en racheter les angles, comme il eût fallu le faire pour un dôme hémisphérique ou octogonal. Elle avait aussi celui de ne pas exiger l'appui de contreforts, car les quatre pans de la voûte s'épaulaient mutuellement. On sait qu'en d'autres occasions Levesville employa la voûte en arc de cloître (28), mais ici il lui donna deux caractères distinctifs, en la surhaussant et en la dotant de nervures en briques chanfreinées aboutissant à l'ouverture quadrangulaire du lanternon (fig. 10).

26. Cf. les dimensions intérieures de la chapelle (7,42 m en largeur sur 6,08 m au plus en profondeur) relevées en 1989 par Bernard Calley, architecte des Bâtiments de France (fig. 7).

27. Ces passages ne présentent plus les encadrements mentionnés dans le bail à besogne. Cependant ils furent réalisés, car quelques vestiges visibles au passage nord furent jadis relevés par M. Prin avant la réfection des enduits intérieurs en 1960. Je le remercie vivement d'avoir bien voulu me communiquer les dessins des pilastres, surmontés d'un entablement bûché, d'un fronton triangulaire et de pots à feu, en briques taillées (fig. 9).

28. Au château de Lavardens (Gers), construit pour le duc de Roquelaure.

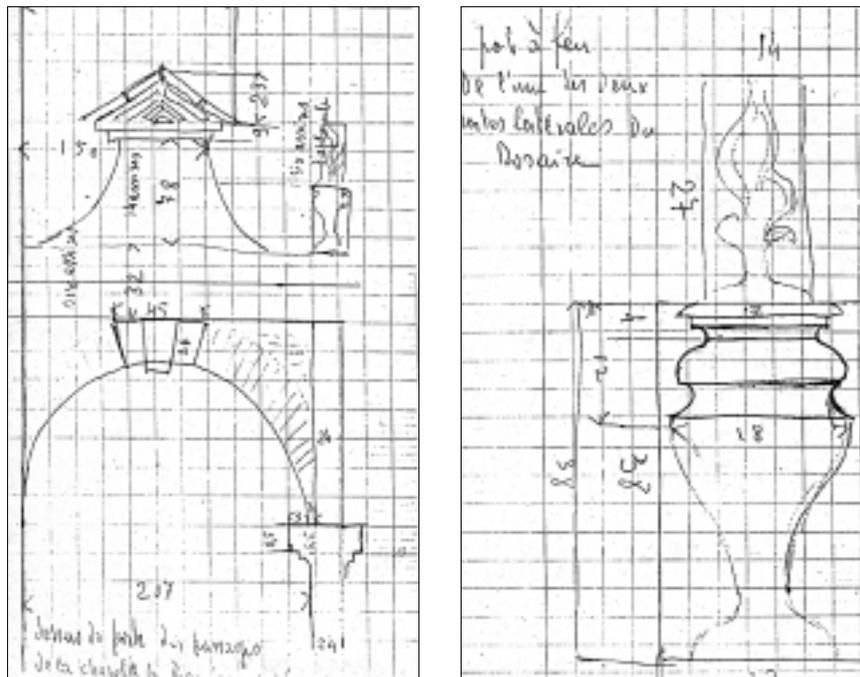


FIG. 9. ÉGLISE DES JACOBINS.

Relevé des vestiges de l'ancien décor de l'entrée des passages latéraux. Dessins M. Prin.

On devine sans peine que les termes *branches d'ogives*, employés dans le contrat dicté par l'architecte, font référence à des procédés qu'il connaissait bien pour les avoir souvent utilisés dans ses nombreux chantiers de restauration de monuments anciens. Il n'a pas craint d'ailleurs de reprendre un modèle à nervures employé à l'époque romane dans les clochers sur plan carré, tel celui de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges (29), dont l'entrée est pareillement couverte d'une voûte en arc de cloître à huit branches convergeant vers l'oculus sommital. Aux Jacobins, cependant, le nombre des nervures a été délibérément porté à douze (fig. 11).

Sur ces nervures, Levesville avait résolu de construire ensemble la voûte et le dôme, en deux couches de briques, dont la mise en œuvre distincte permettait de réaliser à la fois le couvrement et la couverture sans qu'il soit besoin d'une charpente, puisque l'extrados de la voûte en arc de cloître présente naturellement la forme d'un dôme à quatre pans.

En faisant ce choix, l'architecte avait recours encore à un savoir-faire de lointaine origine (30), grâce auquel le maçon pouvait couvrir son ouvrage, sans faire appel au charpentier. De nombreux exemples de cette pratique existaient en Midi toulousain, où de longue date, la brique était utilisée en couverture pour couronner les flèches et clochetons des églises (31), les tours et les tourelles des riches demeures urbaines et des châteaux de la région, et parfois même les pigeonniers. C'est sans nul doute pour privilégier l'homogénéité de l'ensemble monumental, que Levesville choisit ici la brique pour couverture du dôme.

Il se permit cependant de l'amortir par un lanternon de pierre, en forme de *tempietto* sur plan carré, ouvert de chaque côté par une baie en plein cintre, et coiffé à son tour par un petit dôme à quatre pans (32).

Ainsi construite, la chapelle du Rosaire se présentait donc comme un pavillon hors œuvre accolé au chevet de l'église, à laquelle elle se raccordait par l'ancienne travée droite, conservée avec sa toiture à faible pente couverte en tuile canal. Outre l'économie qu'elle faisait réaliser, la conservation de cette travée droite offrait un double avantage. À

29. Cf. Marcel DURLIAT, dans *Pyrénées Romanes*, 1969, p. 150, pl. 53; Jean ROCACHER, dans *C. A. Toulousain et Comminges*, 1996, p. 80-82. La salle de l'étage est aussi couverte par une voûte identique à six branches.

30. Cf. Auguste Choisy, *Histoire de l'architecture*, 1899, t. I, p. 530.

31. Tels, sur le lieu même, les couronnements en brique des trois tourelles de la façade de l'église des Jacobins.

32. Ce petit ouvrage ne figure pas dans le contrat, car Levesville en réservait l'exécution à un tailleur de pierre.

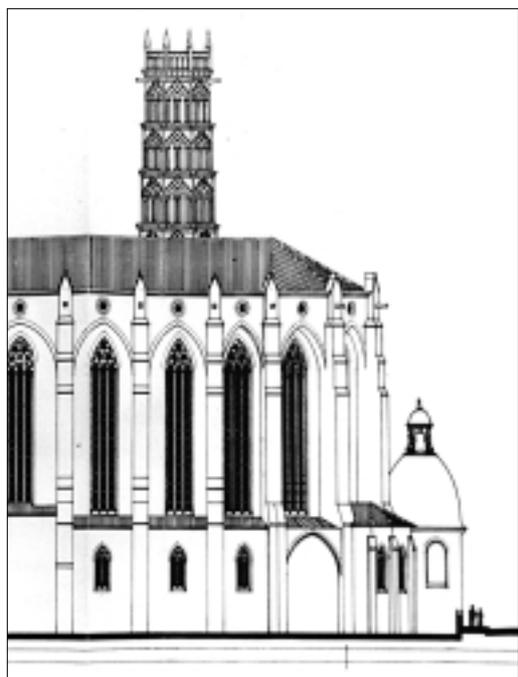


FIG. 10. ÉLEVATION SUD DE L'ÉGLISE DES JACOBINS, détail.
Dessin Y. Boiret.



FIG. 11. ÉGLISE DES JACOBINS. La voûte de la chapelle du Rosaire.

l'extérieur, elle permettait le développement du dôme de brique sans nuire à la composition du chevet de l'église (fig. 10). À l'intérieur, elle ménageait un effet qui ne manque pas de surprendre encore le visiteur. En effet, lorsqu'on accède à la chapelle du Rosaire, après avoir franchi la travée droite plus basse de moitié, on découvre soudain, dans un espace dilaté, la voûte surhaussée dont les douze fuseaux soulignent la montée vers l'ouverture zénithale, culminant à une hauteur telle qu'elle semble, à sa mesure, répondre à l'élanement du double vaisseau de l'église (fig. 11).

L'effet de surprise était complété jadis par la vision de la décoration éclatante de couleurs et de dorures qu'offrait alors la chapelle, dont la voûte conserva longtemps des vestiges (33). Au milieu du retable qui surmontait son autel privilégié figurait la statue de la Vierge, entourée par un important décor sculpté, peint et doré, signalé pour sa richesse par les contemporains (34), mais qui fut plus tard victime du temps et des hommes (35).

En effet, avec la Révolution de 1789 commence la plus triste période du couvent des Jacobins. La suppression des ordres religieux ayant entraîné l'abandon de l'ensemble conventuel, on put croire un moment que l'église serait épargnée, lorsqu'elle fut déclarée paroissiale en 1791, ce qui l'eût sans doute préservée (36). Mais ayant rétrogradé au rang d'annexe de l'église Saint-Pierre dès l'année suivante, elle fut dépouillée de son mobilier, avant d'être occupée, comme le couvent, par un régiment de cavalerie en 1810. Les plans dressés par le service du Génie en 1818 montrent comment l'église fut convertie en écurie, au prix d'importants dégâts, comme l'attestent gravures et photographies anciennes (37). La chapelle du Rosaire ne fut pas épargnée, car elle fut cloisonnée aussi par les stalles des chevaux. Le Génie militaire avait même projeté en 1847 de détruire le dôme de la chapelle, pour mettre en place un treuil destiné à hisser plus commodément le fourrage dans l'église. Ce projet venait s'ajouter aux nombreux dommages causés déjà aux bâtiments, dont la ville était propriétaire. Le conseil municipal de Toulouse s'en émut et délibéra le 5 mai de porter l'affaire en justice, pour obtenir la suspension des dévastations entreprises et leur réparation. Porté par la presse au niveau national, le débat devint vite exemplaire et

33. R. MESURET, *Les peintures murales de Toulouse et du Comminges*, 1958, p. 104-105 ; *id.*, *Les peintures murales du Sud-Ouest de la France*, 1967, p. 201 et sq.

34. J. DE RÉCHAC, *La vie du glorieux patriarche S. Dominique*, 1647, p. 671 ; L. GODEFROY, B.N.F., ms fr. 2759, f° 252.

35. La conservation des peintures exigeait que fût assurée de façon permanente la parfaite étanchéité de la voûte, qu'il fallait surveiller avec vigilance. Ce qui fut fait, semble-t-il, du vivant de l'architecte. Mais après sa mort, les Frères Prêcheurs jugèrent plus pratique le 30 juin 1634 de faire recouvrir le dôme de plaques de plomb par Guillaume Maur, dit Noble, qui s'engageait à *fournir tout le plomb nécessaire blanchi d'estain fin*. Il intervint de nouveau en 1655 sur trois côtés du dôme (A.D. Haute-Garonne, 112 H 23, cote provisoire).

36. M. PRIN, « L'exercice du culte aux Jacobins depuis la fin du XVIII^e siècle », dans *L'Auta*, 1972, p. 115-124.

37. Le plan dressé par le service du Génie en 1818 a été publié par S. STYMPOPPER, *art. cit.*, p. 32, fig. 23.

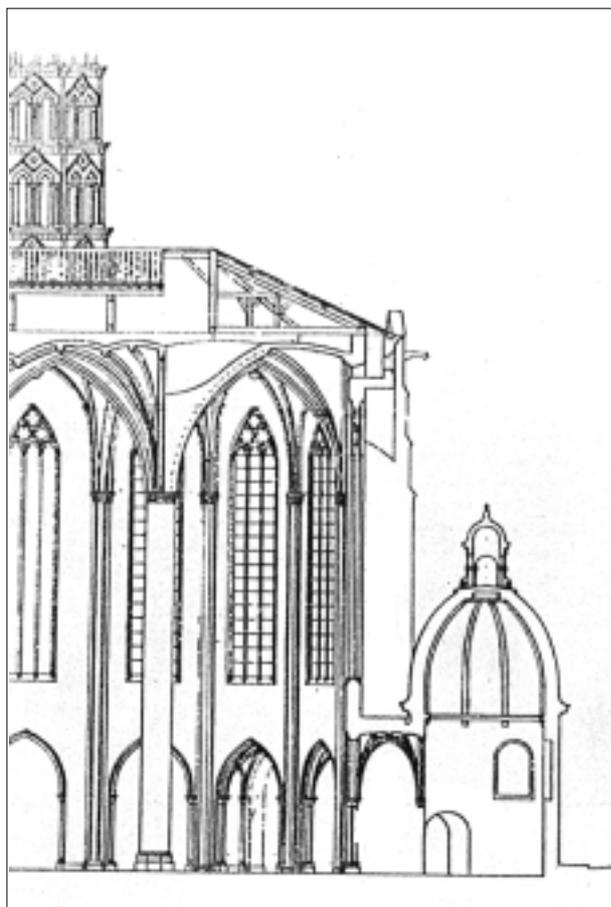


FIG. 12. COUPE LONGITUDINALE DE L'ÉGLISE DES JACOBINS, détail. Dessin J. Hulot, 1946.



FIG. 13. ÉGLISE DES JACOBINS. Vue intérieure de la chapelle du Rosaire.

donna l'occasion au comte de Montalembert de prononcer, le 26 juillet 1847, devant la Chambre des Pairs, son fameux discours sur le vandalisme dénonçant notamment les déprédations commises aux Jacobins de Toulouse. L'opinion publique étant alertée, le dôme de la chapelle du Rosaire fut sauvé (38).

Envisagée, dès le milieu du XIX^e siècle, par Viollet-le-Duc, qui en dressa de superbes dessins (fig. 14) (39), la restauration du couvent des Jacobins dura plus d'un siècle, en raison des difficultés diverses qui entravèrent l'engagement d'abord, puis la poursuite régulière des travaux. Ils ne prirent une importance soutenue que dans la seconde moitié du XX^e siècle, permettant l'achèvement de la remise en état de l'église et le dégagement de ses abords, le rétablissement des deux galeries manquantes du cloître et du portail sud, et enfin la restauration du réfectoire,

38. DIDRON dans *Annales archéologiques*, 1847, t. VI p. 324 citait « l'excellent exemple donné par le Conseil municipal de Toulouse », et reproduisait *in extenso* dans le t. VII, p. 113-133, le discours de Montalembert.

39. Centre de recherches sur les Monuments Historiques, Paris. Fonds Viollet-le-Duc. Couvent des Jacobins de Toulouse. Élévation et coupe longitudinale. Feuille n° 1083. Sur le dessin à l'aquarelle du haut, la chapelle du Rosaire est représentée avec son dôme (fig. 14). Sur le dessin du bas, le dôme a été remplacé par une voûte sur croisée d'ogives, bien plus basse, couverte d'un toit plat en tuile canal, comme les autres chapelles. Viollet-le-Duc fit ces dessins à l'époque même où le service du Génie projetait la démolition du dôme de la chapelle (1847).



FIG. 14. ÉLEVATION NORD DE L'ÉGLISE DES JACOBINS, par Viollet-le-Duc, *C.R.M.H., Paris, n° 1083*.

opérations qui furent conduites et vécues comme les étapes de la résurrection de l'ancien couvent des Frères prêcheurs.(40).

Aujourd'hui, l'intérieur de la chapelle Notre-Dame du Rosaire, dépouillé de son mobilier et privé de son éclatant décor peint et doré, n'évoque malheureusement plus le cadre somptueux qui entourait jadis les cérémonies en l'honneur de la Vierge (41) (fig. 13).

Au-dehors, en revanche, la chapelle se présente encore telle que l'avait construite Pierre Levesville, dans le style de son temps (42), en s'inspirant de ses lointains prédécesseurs, pour intégrer harmonieusement son ouvrage dans l'ensemble du chevet de l'église des Jacobins (43).

*

**

40. Cf. *Les Jacobins, 1385-1985*, catalogue de l'exposition, 1985, p. 57 et sq. Les dernières étapes de la restauration ont été décrites par leurs auteurs, Sylvain STYM-POPPER, *art. cit.*, dans *Monuments Historiques*, 1968, n° 2, p. 13-52; Yves BOIRET, *L'ancien couvent des Jacobins*, *ibid.*, 1973, n° 1, p. 35-44; Bernard VOINCHET, « Le réfectoire des Jacobins », dans le catalogue de l'exposition, 1985, p. 82-83. Voir aussi M. DURLIAT, « La restauration de l'église et du cloître des Jacobins », dans *Restaurer les restaurations, Cahiers de l'Icomos*, 1981, p. 119, et Bruno FOUART, « Toulouse restaurée », dans *Toulouse, les délices de l'imitation*, Institut Français d'Architecture, 1986, p. 180-184.

41. Depuis la célébration du VII^e Centenaire de saint Thomas d'Aquin, la chapelle a reçu un mobilier de substitution. Le tableau de la Vierge remettant le rosaire à saint Dominique provient de l'église de la Daurade. Le tabernacle en bois doré a été offert par M^{me} Marie Labatut, de Marignac (Haute-Garonne). La statue de la Vierge à l'enfant assise a été acquise par M. Prin pour les Jacobins.

42. À l'extérieur, les travaux de restauration ont rendu au gros-œuvre son état originel, en gommant la baie percée dans le mur est de la chapelle. La restauration intérieure de la chapelle du Rosaire et de ses voisines fit l'objet du devis du 19 janvier 1960 (Archives du Patrimoine, dossier Toulouse. Jacobins N° 81/31/268/3. Travaux 1956-1981).

43. S. STYM-POPPER, *art. cit.*, jugeait la chapelle du Rosaire « parfaitement associée à l'architecture de l'église ».

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Baill de Besoigne, Levesville à Tajan et Libéros (A.D. Haute-Garonne, 3E. 3332, f° 184 v°)

L'an mil six cens quinze et le quatorziesme jour du moys de fevrier en Tholose après midi, régnant Louys par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, dans ma boutique, par devant moy notaire royal soubsigné a esté présent en personne Pierre Levesville m(aître) architecte de la présent(e) ville lequel de son bon gré a baillé à fere et construire à Michel Lybéros et à Guilhem Tajan compagnons massons en Tholose y présans et acceptans, scavoir est de abattre le couvert et murailhes vielhes, ensemble les bouttes de la chapelle que led Levesville a entreprins de faire et construire des Relligieux de l'église des Prêcheurs, appelée lad chappelle de N[ot]re Dame de Rosaire en lad. Eglise; et après foulher les fondementz des murailhes vielhes jusques la brique en soit dehors, pour après replanter lad chappelle en carré et foulher les fondementz jusques à la bonne terre ferme de l'espesseur de deux tuilles et demye de poincte au fondement jusques à la haulteur du terre plain, et despuis du terre plain jusques à la haulteur de la corniche, quy sera de la haulteur des murailles de lad chappelle, de l'espesseur de deux tuilles de pointe; et dans icelles murailhes lesd entrepreneurs seront tenus de fere deux fenestres de la grandeur et largeur des vitres que y sont de présant et y faire quelque petite mollure ou pylastre à l'autour.

Plus y faire deux portes de largeur d'une canne chacune et de haulteur requise avec ung pylastre à chacung pied droit, avec la boutte par dessus acompagné(e) de mollures et arquitebe, frise et corniches ainsin que l'art de masson le requiert. Et au dessus desd murailles seront tenus lesd entrepreneurs fere deux corniches, savoir une par dehors et l'autre par dedans.

Davantaige seront tenus de fere une arcade qui prandra despuis ung encoule de l'église jusques à l'autre, qui est l'autre de lad chappelle, de l'espesseur de deux tuilles de pointe pour sa largeur et de l'haulteur d'une tuille de pointe pour sa coupe, et au dessus d'icelle arcade fere une corniche qui sera de la mesme haulteur, largeur et espesseeur comme celles quy sont cy dessus espéciffiées, quy seront de la haulteur de six fyllades.

Et au dessus desd corniches et murailles commanseront à fere le glassis du dhomme qu'il convient fere au dessus desd murailles quy servira de boutte pour boutter la chappelle, et au dessoubz dud dhomme despuis lad corniche dedans jusques à la haulteur du trou qu'il convient y laysser pour pousser la la(n)terne, y sera fait doutze branches d'ogibes et au dessus d'icelles d'ogibes y fault faire la boutte dud dhomme de l'espesseur de demy tuille quy sera de tuille sans tailler. Et au dessus de lad boutte sera posé(e) une autre couverture de l'espesseur de demy tuille quy sera de tuille taillée suivant la mesure qu'il leur en sera baillé, le tout batty à chaux et sable sans que lesd entrepreneurs soi(e)nt tenus rien fournir synon la manufacture tant seullement quy est abattre, bastir et tailler les deux coings de lad chappelle et corniches, fenestres, portes, ogybes et dhomme, et le reste sans tailler, ce que lesd Libéros et Tajeau tous deux ensemble sollidèremment l'ung pour l'autre et ung chacung d'eulx seul et pour le tout, sans division ny discussion aulcune à quoy ont renoncé, ont promis fere ensemble de tenir toutes manœuvres, et led Levesville leur fournir tous matériaux nécessaires avec tuille, chaulx, et sable, ensemble tout boys clous et chevilles, Et ce moyennant la somme de deux cens trente livres que led Levesville promet donner et payer ausd entrepreneurs, en déduction et tant moins de laquelle leur en a présentement payé trante livres en quartz d'escu et monnoye faisant lad somme, contée et retirée par lesd entrepreneurs quy d'icelle s'en sont contantés et en quitent led Levesville, auquel promettent la luy tenir en compte, et la somme restante led Levesville promet payer ausd entrepreneurs à mesure et à proportion qu'ils fairont et travailleront lad besoigne, fin d'icelle; fin de paye, à peyne du payement retardé; lesquels entrepreneurs solidèremment comme dict est, promettent avoir faicte et parachevée la susd besoigne en la forme que dessus ensemble junter, inluire et carreller la susd besoigne, auquel effait led Levesville leur trassera toute l'ordonnance d'archittecture, entre ycy et la feste de Pasques prochaine, à peyne de respondre aud Levesville de tout ce qu'il en pourroit souffrir envers lesd relligieux. Et pour tout ce dessus tenir, garder et observer, lesd partyes respectivement ont obligés tous et chacuns leurs biens présans et advenir qu'ils ont soubzmis à toutes les rigueurs du présant royaume de France, par lesquelles ont voutu estre constraintz et par arrestation de leurs personnes, et ainsin l'ont promis et juré...*

* dessoubz (surcharge).